

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE ASSAINISSEMENT ET SALUBRITE » en abrégé «  
I.A.S »

Siège Abidjan, Treichville, AVENUE 4, Lot 121, Ilot

33

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11 Oct 2023 reçus par Me ORE GROGUHE, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 16 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE ASSAINISSEMENT ET  
SALUBRITE » en abrégé « I.A.S »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- L'incinération de déchets industriels; L'Assainissement, Ramassage d'ordure, l'entretien et le nettoyage de tous bâtiments industriels, édifices, routes, ouvrages d'art et autres ; Pré-collecte et collecte de tous genres de déchets; Etudes et consultations dans tous les domaines et notamment dans le domaine de l'environnement, de l'ingénierie et de la formation; Achat et vente de tous produits manufacturés, de matériels et fourniture de bureaux, et de consommables informatiques; Achat, vente des produits forestiers, tropicaux et Agroalimentaires ; Réalisation des espaces verts.

Et pour la réalisation de l'objet social;

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des biens sociaux

- la prise de participations dans toutes sociétés existantes ou à créer; Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement à l'objet social, lui être utile ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, AVENUE 4, Lot 121, Ilot 33

Dirigeant(s) M OUSSEINI HALADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11845 du 27/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76821/GTCA/RC/2023 du 27/10/2023

